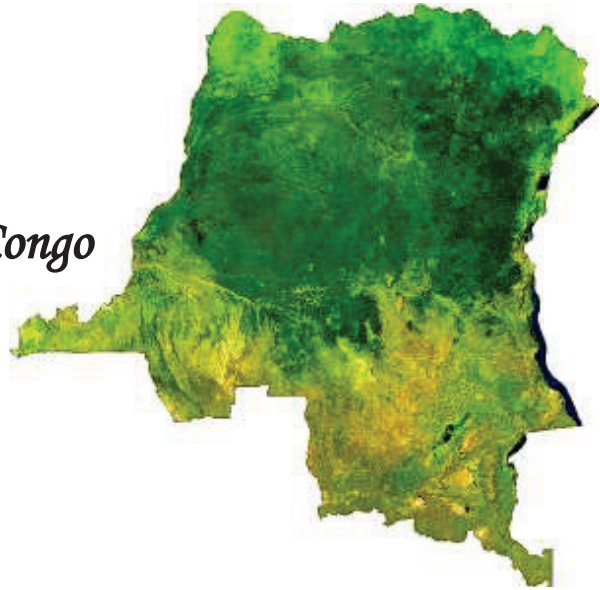




*République Démocratique du Congo*  
*Ministère de l'Environnement,*  
*Conservation de la Nature et Tourisme*



*Plan de Préparation à la REDD*

*2010-2012*

*R-PP Version Finale*

## GLOSSAIRE

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

COMIFAC : Commission des Ministres des Forêts d’Afrique Centrale

CN REDD : Coordination Nationale REDD

FAO : Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture

FCPF : Fonds de partenariat pour le carbone forestier

GIEC : Groupe d’experts Intergouvernemental sur l’Evolution du Climat

GT 13 : Groupe thématique 13

GTCR : Groupe de travail Climat REDD de la société civile

IEC : Information, Education, Communication

MECNT : Ministère de l’Environnement, de la Conservation de la Nature, et du Tourisme

MRV : suivi, rapportage et vérification

PIEC : Pôle Intégré d’Excellence Climatique

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l’Environnement

REDD+ : Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts, et incluant la conservation, la gestion forestière durable, et l’augmentation des stocks de carbone

RPP : document de préparation du pays à la REDD

UN-REDD : programme des Nations Unies pour la REDD

## Résumé exécutif

De faibles taux de déforestation (de l'ordre de 0,25%), mais une surface boisée de 145 millions d'ha, placent la RDC dans les 10 premiers pays qui perdent les surfaces les plus importantes de couvert forestier au niveau mondial chaque année. Devant l'urgence du changement climatique, et l'enjeu important lié au maintien des forêts de RDC, le pays souhaite s'engager rapidement dans une démarche résolument tournée vers l'action.

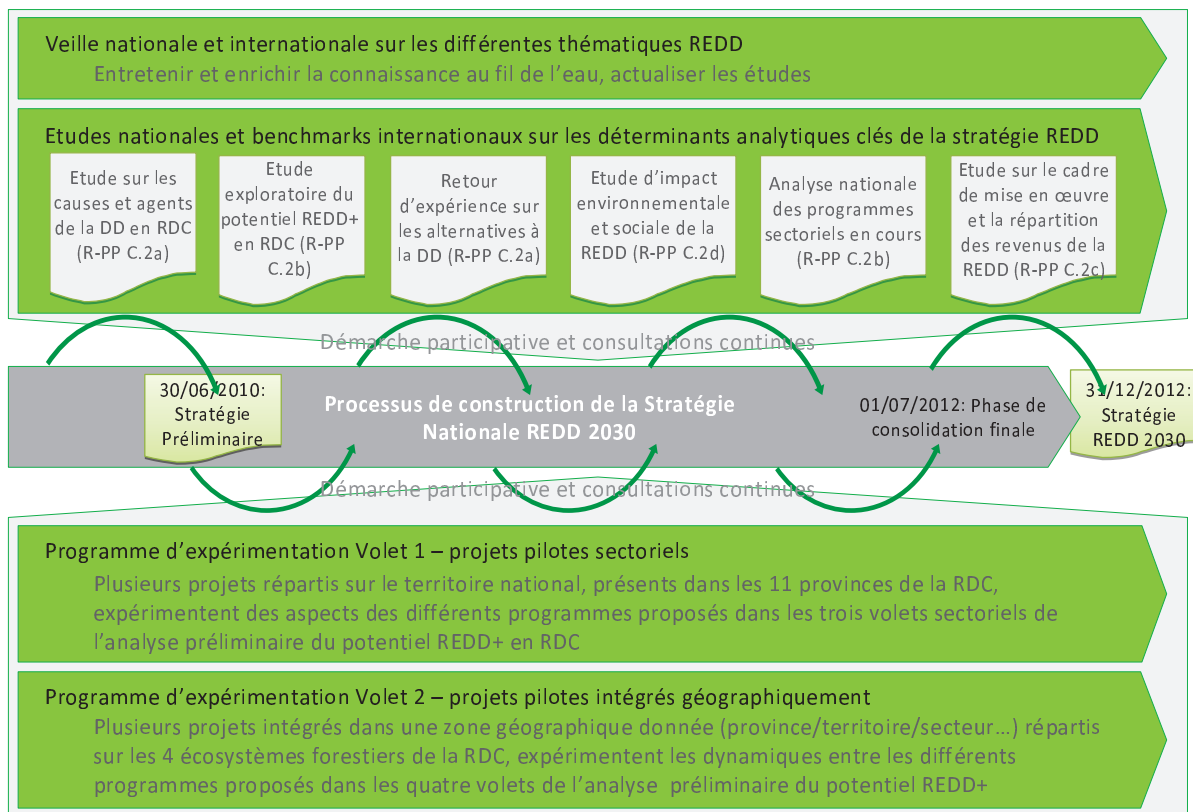
La préparation au REDD sera conduite par les structures nationales établies par le décret du 26 novembre 2009, à savoir pour le niveau national, un comité national, un comité interministériel et une coordination nationale, ayant respectivement un rôle de décision et d'orientation, planification et coordination. Ce décret prévoit également la création de trois structures équivalentes au niveau de chaque province. D'ici 2012, un coordinateur sera mis en place dans chaque province. La participation de la société civile est cruciale à tous les niveaux, que ce soit local, provincial ou national. Des partenariats sont déjà formalisés en ce sens avec le Groupe de Travail Climat REDD de la société civile. Les capacités de l'ensemble de ces structures seront renforcées durant les 2 années qui viennent, pour leur permettre de jouer le rôle clé qui leur a été confié pour la préparation du pays et le déploiement anticipé de la stratégie nationale REDD.

Ce plan d'action ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans les consultations qui ont été menées depuis la mise en place de la coordination nationale. Des consultations ont été réalisées avec une grande diversité d'acteurs : autres ministères, parlementaires, universités, organisations de la société civile, ONG internationales, partenaires techniques et financiers, etc... Des ateliers de lancement provinciaux ont déjà été tenus dans 4 provinces. Le document de RPP lui-même est issu d'un large processus de consultation : plus d'une centaine de personnes ont été sollicitées pour réagir sur la première version de document, quatre ateliers de consultation ont été organisés, une cinquantaine de personnes ont travaillé en groupes de travail pour améliorer certains points du document, et un atelier de validation a également été organisé, associant plus de 80 personnes. Les échanges avec le Groupe de Travail Climat REDD ont été continus tout au long de ce processus. Cette démarche permet aujourd'hui à la RDC de disposer d'un plan d'action approprié et consensuel. En partenariat avec le Groupe de Travail Climat REDD et d'autres organisations de la société civile, un ambitieux plan IEC et de consultations provinciales a également été construit pour les trois années de préparation du pays à la REDD, entre 2010 et 2012.

L'analyse préliminaire des causes de déforestation aboutit au constat que certaines causes de déforestation sont aussi des facteurs ralentissant le développement du pays (causes politiques et institutionnelles par exemple), alors que d'autres sont collatérales d'un développement économique (construction d'infrastructures par exemple). La stratégie nationale cherchera à adresser directement les premières, et à accompagner les secondes de façon à réduire leurs impacts négatifs sur le couvert forestier et les services environnementaux associés. Le partage d'un consensus sur les facteurs de déforestation est primordial pour mettre en place une stratégie efficace, comme pour mobiliser les acteurs du REDD autour des mêmes objectifs. Des analyses complémentaires seront donc menées pour mieux cerner les causes de déforestation et de dégradation, à la fois au niveau provincial et au niveau national, et seront partagées pour aboutir à un consensus national.

Les travaux exploratoires sur le potentiel REDD + de la RDC, conduits en partenariat avec Mc Kinsey ont permis d'identifier des programmes d'actions préliminaires. Cependant, le plan d'action REDD national est bien plus qu'une série de programmes, et les travaux des trois années à venir viendront le renforcer. Une stratégie nationale consensuelle, opérationnalisée en plans d'actions, sera disponible fin 2012, suite à plusieurs études, à un travail de veille et à une série d'actions pilotes. Elle sera construite de manière participative et ancrée institutionnellement. La construction de la stratégie nationale se veut résolument opérationnelle, et nous partons du constat qu'un plan d'action doit être testé avant d'être validé. Ainsi, dès 2010, des projets pilotes sectoriels et intégrés géographiquement seront respectivement orientés ou développés pour servir de champ d'expérimentation à la stratégie nationale.

## Démarche de construction de la Stratégie Nationale REDD 2030



Du fait de la forte dépendance de la population aux ressources forestières dans le pays, et conscients du caractère ambitieux de la stratégie proposée, la RDC mettra en place un système de suivi des impacts sociaux et environnementaux, conforme aux standards internationaux. Ce système constitue un garant incontournable pour éliminer ou réduire les préjudices, compenser dûment les conséquences négatives qui ne pourraient pas être évitées sur les personnes et l'environnement, et pour bonifier les impacts positifs et améliorer la qualité des résultats escomptés.

En ce qui concerne les niveaux de référence et le système de MRV, la RDC développera des systèmes compatibles avec des critères exigeants de *reporting* carbone. Cependant, le pays souhaite aller plus loin en convertissant ces pré requis en de véritables outils d'aide à la décision (notamment via le développement de scénarios exploratoires et prospectifs, et le suivi d'indicateurs pour le pilotage de la gouvernance, le pilotage économique, environnemental et socioculturel).

Le cadre de résultat de la mise en œuvre du RPP est présenté ci-dessous :

<b>RDC: Plan de Préparation à la REDD (R-PP)</b>		
<b><u>CADRE DE RESULTATS</u></b>		
<b>Objective: La RDC est outillée et prête à s'engager dans le système REDD+ international</b>		
<b>Résultats attendus</b>	<b>Parties prenantes principales</b>	<b>Indicateurs de progrès et de performance</b>
1. Une stratégie nationale REDD+ à l'horizon 2030 est élaborée de manière participative et prête à démarrer	Comité National, Comité Interministériel, CN-REDD, GTCR, PNUD, BM, FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie nationale REDD+ de qualité, ambitieuse, point de convergence des différentes parties prenantes du REDD</li> <li>• La stratégie s'appuie sur un outil d'aide à la décision (niveaux de référence) et sur une évaluation sociale et environnementale stratégique (SESA) robuste</li> <li>• Plan d'investissement pour le REDD pragmatique, multisectoriel et budgétisé</li> </ul>
2. Un cadre institutionnel de mise en œuvre de la REDD est construit et mis en place en 2013 de façon intérimaire	Comité National, MECNT, CN-REDD, BM, PNUE, PNUD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un registre des projets et initiatives carbone fonctionnel</li> <li>• Fonds/mécanisme national intérimaire de gestion des finances carbone en place</li> <li>• Les procédures de l'évaluation sociale et environnementale sont en vigueur</li> </ul>
3. Un système MRV compréhensif est élaboré et opérationnel	DIAF, CN-REDD, FAO, BM, PNUE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Système MRV de gaz à effet serre (déforestation / dégradation) est opérationnel et géré au niveau du pays</li> <li>• Système MRV sur des aspects sociaux, environnementaux, de gouvernance et économiques et fonctionnel</li> <li>• Le système MRV dual est adopté par les parties prenantes du REDD</li> </ul>

Note: Ce Cadre de Résultats est un *draft* en cours de finalisation.

L'immensité du pays et la volonté de développer un processus résolument participatif, tant au niveau de la préparation, que de la mise en œuvre, impliquent des coûts de transaction et de mise en œuvre très élevés. Plus de 22 millions de dollars sont nécessaires à la préparation du pays, dont 3,4 millions sont sollicités auprès du FCPF et 5,5 millions auprès du programme UN-REDD (voir tableau ci-dessous). Ces financements permettront à la RDC d'atteindre l'objectif ambitieux qu'elle s'est fixée : en 2012, toutes les institutions et parties prenantes nationales et provinciales seront prêtes pour entrer dans le mécanisme REDD, la stratégie aura été testée, des réformes transversales auront été entreprises, le pays sera en mesure de suivre ses émissions et de les notifier à la CCNUCC selon les lignes directrices du GIEC, et des systèmes d'aide à la décision et d'orientation stratégique seront en place pour alimenter le pilotage de l'évolution du pays vers un développement économique sobre en carbone.

<b>Synthèse - Plan de Préparation 2010-2012 - R-PP RDC</b>		
<b>Montant global du plan de préparation</b>		<b>\$22 717</b>
... Total financements disponibles		\$1 827
... dont financement - UN-REDD/FCPF en exécution	\$1 227	
... dont OIBT / REDDES	\$600	
<b>Montant global restant à financer</b>		<b>\$20 890</b>
<b>Financement sollicité auprès de l'UN-REDD et du FCPF</b>		<b>\$8 900</b>
... Sollicitation Banque Mondiale / FCPF		\$3 400
... Sollicitation UN-REDD		\$5 500
... dont PNUD	\$2 185	
... dont FAO	\$2 343	
... dont PNUE	\$972	
<b>Co-financement*</b>		<b>\$11 990</b>
<i>* Les démarches sont engagées en vue d'obtenir le soutien financier du CBFF et d'autres bailleurs bilatéraux</i>		